

Liens importants

Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance Services pour les élèves sourds et malentendants

www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/sourds/

Manitoba School for the Deaf

www.msd.ca (en anglais seulement)

Guide des ressources pour les élèves sourds et malentendants

www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/sourds/guide_res_ens/index.html



Ministère de l'Éducation
et de l'Apprentissage de la
petite enfance du Manitoba
**Services aux sourds
et aux malentendants**

**Soutien aux
élèves et
aux équipes
scolaires**

Autres ressources

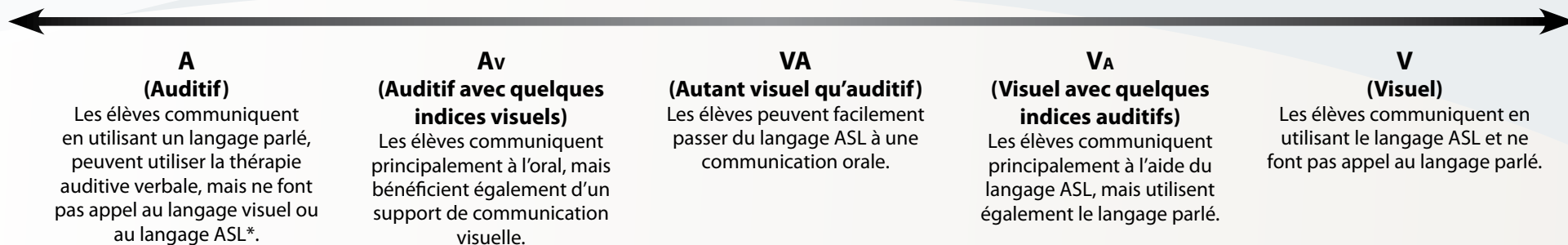
Communiquez avec votre conseiller pour les élèves sourds et malentendants pour obtenir des ressources additionnelles.

Disponible en médias substituts sur demande.

Coordonnées

Renseignements généraux par
téléphone au 204 945-7912

Le continuum de la communication



Adapté du Cochlear Implant Education Center du Laurent Clerc National Deaf Education Centre.

L'équipe mobile de conseillers pédagogiques du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance offre une vaste gamme de services, de ressources et de renseignements aux équipes scolaires qui travaillent auprès des élèves sourds et malentendants de la maternelle à la 12^e année à l'échelle du Manitoba. Les enseignants auprès des élèves sourds ou malentendants (conseillers pour les élèves sourds ou malentendants) appuient tous les élèves, alors que d'autres membres du personnel fournissent également de l'aide en fonction des besoins en matière de communication particuliers et des autres besoins de l'élève.

Conseillers pour les élèves sourds ou malentendants

- Détermine et surveille les besoins en matière d'accès à la communication, en plus des besoins linguistiques, éducatifs et sociaux des élèves.
- Met l'accent sur l'élève en offrant des suggestions de programmes aux équipes scolaires, des ressources pédagogiques, des stratégies et des renseignements particuliers aux besoins et à la situation de l'élève.
- Assure la liaison avec d'autres fournisseurs de services (p. ex., Manitoba Possible, Central Speech and Hearing Clinic) pour appuyer les programmes coordonnés appropriés pour les élèves.

Conseiller du langage parlé pour les élèves sourds ou malentendants

- Travaille en consultation avec les équipes scolaires, particulièrement avec les orthophonistes et les auxiliaires d'enseignement en orthophonie en ce qui concerne les besoins en matière d'écoute et de langage parlé des élèves sourds ou malentendants.
- Appuie l'évaluation des compétences langagières.
- Offre de la thérapie de l'écoute et du langage parlé aux élèves sourds ou malentendants.
- Établit des liens avec les organismes externes pour appuyer la mise en œuvre des programmes langagières.

Conseiller du langage parlé pour les élèves sourds ou malentendants

Conseiller en ASL ou conseiller en éducation

Conseiller pédagogique en interprétation

Conseiller en ASL ou conseiller en éducation

- Appuie l'équipe scolaire dans la prestation des programmes d'études pour les élèves qui utilisent le langage ASL.
- Fournit un soutien direct et par téléconférence aux élèves, aux interprètes ou aux signeurs pour l'évolution du langage ASL.
- Fournit un soutien en matière d'identité des élèves sourds.
- Évalue le niveau des compétences des élèves en langage ASL.

Conseiller pédagogique en interprétation

- Fournit un soutien direct et des ressources aux équipes scolaires (p. ex., la performance, le rôle et le perfectionnement professionnel des interprètes et des signeurs).
- Évalue le niveau des compétences en matière d'interprétation.
- Offre un soutien aux divisions scolaires en matière de recrutement des signeurs et des interprètes en langage ASL.

* American Sign Language (ASL)